

Rapport du jury de recrutement des chargés d'études et de recherche (session 2021)

Jury d'admissibilité

Le mardi 22 juin 2021 à 14h30, un jury composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA, président du jury
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Jérôme BESSIERE, directeur du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Isabelle MARCHESIN, conseillère scientifique INHA
- Claire BARBILLON, membre du conseil scientifique, INHA
- Rüdiger HOYER, membre du conseil scientifique, INHA
- Jean-Marie GUILLOUET, professeur d'histoire de l'art médiéval, Université de Bourgogne
- Philippe JOCKEY, professeur d'histoire de l'art, Université Paris Nanterre
- Gaëtane MAËS, maître de conférences, Université de Lille
- Valérie NEGRE, professeur d'histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

s'est réuni pour examiner les dossiers de candidature aux six postes de chargés d'études et de recherche mis au concours au printemps 2021. La réunion s'est tenue en hybride sur site et par zoom. Le concours est ouvert aux étudiants s'inscrivant en thèse (et donc encore en master 2 au moment du concours) ou en première année de thèse (maximum 18 mois après l'inscription en thèse). Les candidats doivent pouvoir attester d'une direction de thèse par une lettre du superviseur. L'inscription administrative peut quant à elle être effectuée selon le calendrier de chaque établissement. Les candidatures provenant d'autres disciplines que l'histoire de l'art sont admissibles dans la mesure où le sujet et la manière de l'aborder participent du champ et des méthodes de l'histoire de l'art.

En 2021, 57 candidats ont déposé un dossier contre 97 en 2020. Un dossier ne remplissant pas les critères d'éligibilité, ce sont finalement 56 dossiers qui ont été examinés. 73% des candidats étaient inscrits ou allaient s'inscrire dans des universités en Ile de France (41 dossiers) et 27 % en région

(15 dossiers). 32 % des candidats étaient déjà en première année de doctorat (18) et 68% venaient d'achever leur M2 (38). Les dossiers se répartissaient de manière assez inégale sur les périodes chronologiques avec 34 dossiers concernant la période contemporaine (XIXe au XXIe siècle), 9 la période moderne (XVe au XVIIIe siècle), 4 la période médiévale (IVe au XVe siècle) et 8 des périodes hautes avec des sujets relevant de l'histoire de l'art antique et de l'archéologie. Un dossier posait enfin une question de manière résolument diachronique du Ier siècle avant notre ère au XXIe siècle. 39 dossiers étaient portés par des femmes, 17 par des hommes. La répartition géographique était quant à elle de 73% des candidats inscrits dans des établissements parisiens ou d'Ile de France contre 27% d'établissement en province.

Au préalable, le jury a constaté l'excellence du concours 2021 avec un nombre certes moins important de dossiers qu'en 2020 mais avec une qualité impressionnante des propositions. Certains candidats ont pris le temps de mûrir leurs sujets pendant un an pour les proposer une nouvelle fois au concours. Comme au cours des jurys précédents, il a été convenu que les directrices et directeurs de thèse ne pourraient se prononcer lors de l'examen des dossiers les concernant. Le président a ensuite proposé de faire un premier tour d'examen des dossiers à partir des notes attribuées par chacun des membres pour établir le corpus des dossiers à discuter. Le consensus a conduit à réduire le corpus à un peu moins de la moitié à 26 dossiers.

Le président du jury a ensuite rappelé l'importance pour l'INHA de soutenir pleinement la recherche sur l'ensemble du territoire. Afin de compenser la plus faible proportion de dossiers émanant d'université de régions (27 %) et s'assurer de leur bonne représentation dans la sélection des admissibles, le jury a commencé son examen des dossiers par ces candidatures. Chaque dossier a été discuté par les membres du jury qui en a examiné l'originalité, la définition du corpus, la problématisation du sujet et la rigueur méthodologique. Le jury a aussi regardé de près la faisabilité de certaines recherches en fonction des compétences linguistiques, des formations préalables nécessaires ou de l'accessibilité des sources. D'une manière générale, le jury a été sensible au soin apporté par les candidats à la présentation de leurs projets et à la grande qualité de la plupart des dossiers qui les a confrontés à la difficile tâche de la sélection. Au bout de deux heures d'examen, le jury a procédé à l'établissement d'une liste d'admissibles de 17 noms, publiée le même jour.

Jury d'admission

Le 7 juillet 2021, le jury composé de

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA, président du jury

- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Jérôme BESSIERE, directeur du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Isabelle MARCHESIN, conseillère scientifique INHA
- Claire BARBILLON, membre du conseil scientifique, INHA
- Rüdiger HOYER, membre du conseil scientifique, INHA
- Jean-Marie GUILLOUET, professeur d'histoire de l'art médiéval, Université de Bourgogne (par zoom)
- Philippe JOCKEY, professeur d'histoire de l'art, Université Paris Nanterre
- Gaëtane MAËS, maître de conférences, Université de Lille (par zoom)
- Valérie NEGRE, professeur d'histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

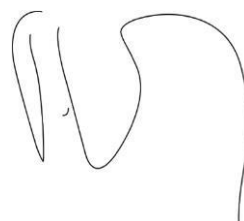
S'est réuni pour auditionner 16 candidats. Une candidate admissible a en effet été lauréate d'un contrat doctoral dans son établissement de rattachement dont le concours s'est déroulé en amont de l'oral de l'INHA. Chaque candidat a disposé de 10 minutes de présentation, suivies de 10 minutes de discussion. L'une des participantes du jury a quitté la salle au moment de l'audition du candidat s'inscrivant en thèse avec elle. Les membres du jury relevant des universités de rattachement et des périodes concernées par les projets de thèse se sont abstenus de la discussion. Malgré ces précautions, les discussions ont été très riches. Les candidats ont été interrogés sur leur projet de thèse, la constitution du corpus, les problématiques saillantes, mais aussi sur l'état de l'art et leur manière de s'y inscrire. Le jury a été très impressionné par la qualité des présentations mais a néanmoins aussi relevé des disparités importantes en termes de préparation et de maturité méthodologique. Dans certains cas, des faiblesses sont clairement apparues lors de l'oral qui ont conduit à ne pas retenir ces candidatures. Cependant, dans l'ensemble, la qualité des échanges a inspiré aux membres du jury une grande admiration pour ces jeunes chercheuses et chercheurs. La liste définitive des lauréats s'est faite à partir d'un consensus général et le jury a établi la liste suivante d'admis :

- **Aude BRIAU**, projet de thèse "La réception des gravures de Martin Schongauer dans les arts graphiques autour de 1500", Ecole pratique des hautes études PSL, sous la direction d'Emmanuelle Brugerolles.
- **Antoine CHATELAIN**, projet de thèse "Pratique, usage et fonction du dessin chez Jean-Baptiste Greuze (1725-1805). Du travail préparatoire à l'autopromotion", Université Lumière Lyon 2 sous la direction de Sophie Raux.

- **Marie COLAS DES FRANCS**, projet de thèse "La plumasserie parisienne au seizième siècle. Commerce et usages de la plume ornementale entre 1515 et 1610", Ecole pratique des hautes études PSL sous la direction de Guy-Michel Leproux.
- **Mathilde LEÏCHLE**, projet de thèse "Images et imaginaires des violences sexuelles faites aux femmes (France, 1857-1908)", Université de Paris (CERILAC) sous la direction de Gabrielle Houbre et Isolde Pludermacher.
- **Juan Pablo PEKAREK**, projet de thèse "Architectes « beaux-arts », ingénieurs centraliens et entreprises françaises du bâtiment, entre Paris et Buenos Aires (1890-1930)", Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne sous la direction de Valérie Nègre.
- **Antoine ROBIN**, projet de thèse "La mise en signe du duché de Bourbon : héraldique et emblématique monumentale princière, XIV-XVIe siècle", Ecole pratique des hautes études PSL sous la direction de Laurent Hablot.

Liste complémentaire

- **Blanche LAGRANGE**, projet de thèse "Traditio et renovatio : études des manuscrits liturgiques des abbayes flamandes du Xe siècle", Université de Rennes 2 sous la direction de Cécile Voyer.
- **Killian RAULINE**, projet de thèse "Le désœuvrement de la peinture. Politiques de l'autonomie de la peinture depuis 1960", Ecole normale supérieure sous la direction de François-René Martin.



Éric de Chassey
Directeur général
Président du jury